

Image not found or type unknown



Resiliation contrat avec centre de gestion agreee

Par **panachaca**, le **11/12/2008** à **21:37**

Un contrat a été signé avec un centre de gestion agréé des artisans pour l'élaboration de ma comptabilité en EURL.rnJe veux résilier ce contrat pour me tourner vers un cabinet comptable pour la gestion de mon entreprise. Il est noté que la résiliation peut se faire à chaque clôture d'exercice en prévenant 3 mois à l'avance par lettre recommandée avec AR. La fin de l'exercice est le 31/12. Puis-je résilier avant ?